



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 29 juin 2015

CM 3202/15

OJ/CONS
ECOFIN

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: Mr Hans GILBERS
hans.gilbers@consium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.9891/6685

Objet: 3403^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires économiques et financières)

Date: 14 juillet 2015

Heure: 11:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

- Adoption de l'ordre du jour

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

- (évt.) Approbation de la liste des points "A"
- Divers
 - Propositions législatives en cours d'examen
= *Information de la Présidence*

Activités non législatives

- Approbation de la liste des points "A"

- Présentation du programme de travail de la présidence luxembourgeoise¹
 - = Échange de vues

- Suivi du Conseil européen
 - Semestre européen 2015 : Recommandations par pays
 - a) Projets de recommandations du Conseil concernant les programmes nationaux de réforme pour 2015 à l'intention de chaque État membre et projets d'avis du Conseil concernant les programmes de stabilité ou de convergence actualisés
 - b) Projet de recommandation du Conseil concernant la mise en œuvre des grandes orientations des politiques économiques des États membres dont la monnaie est l'euro
 - = Adoption

- Rapport des cinq Présidents «Compléter l'Union économique et monétaire européenne»
 - = Présentation

- Divers

o

o

o

¹ Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 4, du règlement intérieur du Conseil

p.m.

Lundi 13 juillet 2015

11 h.00 Dialogue macro-économique

15 h.00 Eurogroupe

Mardi 14 juillet 2015

08 h.30 Dialogue informel entre les représentants du Conseil (ECOFIN) et du Parlement européen

10 h.00 Petit-déjeuner

11 h.00 Conseil (ECOFIN)

NB: Veuillez transmettre au service du protocole, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: protocole.participants@consilium.europa.eu

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.